

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11 octobre 2024

Un colloque sur l'exploitation commerciale
des ressources minières des grands fonds
marins



Les 17 et 18 octobre 2024 le laboratoire AMURE (Aménagement des Usages des Ressources et des Espaces marins et littoraux) et le laboratoire de recherche en droit - Lab-LEX de l'UBO organisent un colloque sur l'exploitation industrielle des grands fonds marins. Il se tiendra sur le site de l'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM) à Plouzané.

Colloque gratuit sur inscription.

Un patrimoine commun de l'humanité

Les grands fonds marins sont des espaces difficiles d'accès, encore bien méconnus des scientifiques. De nombreuses études soulignent l'existence de ressources considérables dans ces abysses, riches en minerais de métaux stratégiques et en hydrocarbures. En vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer adoptée en 1982, les ressources situées au-delà des limites de la juridiction nationale (dans un espace dénommé « la Zone ») sont le patrimoine commun de l'humanité. La création de ce statut avait vocation à éviter que les États les plus avancés sur le plan technologique ne colonisent les fonds marins et ne détiennent le monopole sur ces ressources.

Enjeux et débats autour de l'exploitation des grands fonds marins

L'exploitation commerciale des ressources minières des grands fonds marins suscite aujourd'hui un regain d'intérêt de la part des États ainsi que du secteur privé, et devient ainsi une question de plus en plus centrale dans le domaine minier. Ces ressources suscitent un intérêt sur le plan économique mais de nombreuses inquiétudes sont exprimées. Ces activités industrielles se développent en dépit du manque de connaissances sur les écosystèmes profonds. Certains États, comme la France, plaident en faveur d'un moratoire, alors que d'autres soutiennent une politique d'exploitation des grands fonds marins, à l'instar de la Norvège ou la Chine. Dans ce cadre, la régulation internationale portée principalement par l'Autorité internationale des fonds marins devra sans doute évoluer.

Une approche interdisciplinaire

Ces journées d'études réuniront un panel d'experts, notamment des juristes, économistes, spécialistes des questions géopolitiques, anthropologues et océanographes, des représentants des pouvoirs publics nationaux et internationaux, et des représentants institutionnels. Dans une approche interdisciplinaire, chacune des journées visera à l'analyse et au dialogue entre les participants sur l'examen critique des enjeux et formes de régulation de l'exploitation minière des grands fonds marins.

Deux tables rondes le jeudi 17 octobre après-midi – IUEM – Amphi A

Deux tables rondes réunissant des experts ouvriront ce colloque et seront l'occasion de poser le contexte et des hypothèses quant à la régulation de l'exploitation des grands fonds :

- Table ronde 1 à 14h45 : « Contexte et milieu – Exploration et exploitation des grands fonds marins »
- Table ronde 2 à 17h : « Hypothèses et principes de régulation de l'exploitation des grands fonds marins »

> En savoir + : <https://www.umr-amure.fr/colloque-gouv-abysses/>



Université de Bretagne Occidentale

A propos du laboratoire AMURE

AMURE est un laboratoire pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales, rassemblant des chercheurs et enseignants-chercheurs en économie, droit public, droit privé, histoire du droit, sociologie, anthropologie et psychologie.

L'Unité est rattachée à l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), au Département Ressources Biologiques et Environnement (RBE) de l'Ifremer, et membre de l'Observatoire des Sciences de l'Univers - Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM). Amure est associée au CNRS, avec un rattachement à l'Institut Écologie et Environnement (InEE) et à l'Institut des Sciences Humaines et Sociales (InSHS). Depuis 2024, l'unité est rattachée à l'IRD au département scientifique OCEAN "Ressources océaniques".

Le champ des recherches conduites au sein d'AMURE se définit comme l'analyse et l'évaluation des politiques publiques et des institutions dans les domaines du développement des territoires et des activités maritimes, de l'exploitation des ressources et de la conservation des écosystèmes marins et côtiers. L'UMR AMURE constitue ainsi l'un des principaux centres français et européens de recherche et de formation par la recherche sur les enjeux des politiques publiques relatives à l'aménagement des usages des ressources et des espaces marins et littoraux. Son activité, conduite dans une perspective interdisciplinaire en sciences de la mer, s'inscrit dans la dynamique scientifique d'excellence portée par l'École Universitaire de Recherche ISblue.

AMURE est également associé à la Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne.

> En savoir + : <https://www.umr-amure.fr>

A propos du laboratoire Lab-LEX

Le Lab-LEX est un laboratoire de recherche en droit commun à l'Université de Bretagne Occidentale et à l'Université Bretagne Sud. Il est né de la fusion entre le Centre de Recherches Administratives (CRA), le Centre de Recherches en Droit Privé (CRDP) tous deux situés à Brest, ainsi que les juristes de l'Institut de Recherche sur les Entreprises et Administrations (IREA) situé à Vannes. Le Lab-LEX a pour principal objectif la recherche fondamentale et appliquée en droit privé, sciences criminelles et en droit public. L'équipe est forte d'une cinquantaine d'enseignants-chercheurs, d'une quarantaine de doctorants. Elle est répartie entre Brest, Quimper, Vannes et Lorient.

Les recherches menées au sein du laboratoire visent à comprendre les notions juridiques en jeu, les évolutions normatives mais aussi leur impact réel. A travers un travail de d'analyse critique des textes, des jurisprudences mais aussi du discours doctrinal produit sur le droit, ses membres tentent de cerner les enjeux de ces objets juridiques en pleine évolution et faire apparaître les invariants structurels mais aussi les points de rupture.

>En savoir + : <https://www.univ-brest.fr/lab-lex/fr>

Contacts presse

Séverine JULIEN | Chargée de communication au sein de l'AMURE
severine.julien@univ-brest.fr | 0290915631

Emilie PAUL | Attachée de presse de l'UBO
emilie.paul@univ-brest.fr | +33(0)6 65 60 86 91